
Éditorial : Espaces et temps du Maghreb

Frédéric Abécassis*

C'est un grand plaisir de parvenir au terme de cette seconde livraison pour 2014 de *L'Année du Maghreb*, et de la présenter à nos lecteurs. Ce numéro de fin d'année accueille, aux côtés du dossier, les chroniques de l'année précédente. En cela, c'est la continuité qui a prévalu : les chroniques demeurent, comme auparavant, présentes dans le numéro du mois de novembre.

Cette rencontre entre le second dossier de 2014 et les chroniques annuelles induit une réflexion sur l'espace et le temps du Maghreb. L'espace des chroniques est celui des cinq États qui composent le Grand Maghreb. Et la réflexion que livre chacune d'elles sur l'année 2013 reste marquée par ce découpage politique. Le Maghreb du dossier coordonné avec beaucoup de tact, de complixité et de rigueur, par Sophie Bava et Katia Boissevain est un espace parcouru, traversé, dont les routes s'étendent du Burkina Faso au Liban en passant par l'Égypte. Et les migrants observent des étapes qui tendent à se prolonger sur ces territoires. Ils y induisent de nouvelles dynamiques religieuses, transnationales, et des formes de pluralisme que l'on avait cru trop vite disparues.

La rencontre de ces deux perspectives, l'une surplombante et l'autre en vue cavalière, à l'échelle des acteurs – Michel de Certeau aurait parlé de *pratiques* du territoire – interroge les contours du Maghreb, et l'identité même de notre revue. Il est difficile de se satisfaire d'un découpage qui s'arrêterait aux frontières contingentes du politique. Le Maghreb est aussi un fait de culture construit. Il est l'Occident d'un monde arabo-musulman et le Nord d'une Afrique qui sont l'un et l'autre en mouvement. Il participe de toutes leurs secousses et de toutes leur émotions. Et il ne manque pas non plus de revendiquer sa propre centralité ni de se considérer comme un épice centre possible des ondes qui parcourent ces espaces. Le Maghreb n'est pas une donnée immuable de la géographie ; il reste un espace en perpétuelle recomposition et en devenir.

De *L'Annuaire de l'Afrique du Nord* à *L'Année du Maghreb*, c'est l'année civile qui s'est imposée comme unité de mesure du temps, et de ce point de vue, la césure de la revue en deux semestres ne change rien. Première écriture de l'histoire, les chroniques, assumées à nouveau cette année avec un talent dont nous leur savons gré par Chérif Dris, Saïd Haddad, Éric Gobe, Larbi Chouikha, Thierry Desrues, Alain Antil et Céline Lesourd sont aussi un exercice de style particulièrement délicat, imposé dans les limites de l'année écoulée.

* Rédacteur en chef et responsable scientifique de *L'Année du Maghreb*, ENS de Lyon, LARHRA.

Il peut paraître tardif de publier ce bilan de l'année 2013 à la fin de 2014, voire, pour la version imprimée, au début de 2015. C'est oublier que plusieurs indicateurs statistiques ne sont pas connus avant le printemps, que la rédaction de ces chroniques ne débute pas avant la fin de l'année, parce qu'elle doit s'organiser autour des enjeux majeurs qui ont émergé au cours de cette période. Ce léger recul nécessaire à l'histoire en train de s'écrire s'accompagne enfin de la nécessité de passer les textes, comme ceux des dossiers, au crible des médiations de notre comité éditorial.

Chroniques et dossiers obéissent à des temporalités bien distinctes. Si les seconds tentent d'élucider des phénomènes de longue durée, de déceler les continuités et les ruptures ou de construire des ensembles signifiants, les chroniques constituent une première élucidation de notre présent et une trace de ce qui a pu être, à un moment donné, l'air du temps. Cela fait de chacune d'entre elles une référence forte, susceptible de faire date et d'être consultée bien longtemps après les événements. On ne s'étonnera donc pas que toutes les chroniques aient été marquées en 2013, dans le sillage des événements de 2011, par le primat du politique.

De la Libye à la Mauritanie, ce qui semble s'être imposé en effet au cours de l'année, c'est le caractère saillant de la question constitutionnelle et des processus électoraux engagés. Dans tous les États, la question des fondements du pouvoir, de la légitimité des institutions et du personnel politique s'est posée, au plus haut niveau à un très haut degré d'intensité. Mais d'Ouest en Est, les clivages et différences tendent à s'accuser. Au chaos libyen, qui laisse planer la menace de la désagrégation de l'État, répond la stabilité apparente, voire le verrouillage du champ politique à l'Ouest, en Mauritanie, au Maroc et en Algérie. Sans doute est-ce là ce qui fait tout le prix du « consensus constitutionnel »¹ tunisien, à l'épreuve à l'heure où nous écrivons ces lignes, du processus électoral. Mais partout, l'implication de la société civile, les mobilisations militantes, le foisonnement culturel et l'émergence de nouveaux vecteurs d'expression sont autant d'« indices de responsabilisation »² des sociétés du Maghreb. De tout cela, notre revue se fait un devoir de témoigner et, par un travail collectif et une grande diversité d'approches, de s'ouvrir plus largement à ces « espaces de responsabilités » et à ces « poches d'espoir »³ qui ne manqueront pas d'éclorre et de s'étendre.

Au nom de toute la rédaction dont je tiens à saluer chaleureusement l'engagement et l'esprit collectif, permettez-moi de vous souhaiter, cher-ère-s lecteur-trice-s, une très bonne lecture.

1. Cf infra, la chronique sur la Tunisie d'Éric Gobe et de Larbi Chouikha.

2. Expression empruntée à Kmar Bendana, HCTC Le Blog : Histoire et culture dans la Tunisie contemporaine, post du 25 octobre 2014, <http://hctc.hypotheses.org/>

3. *Ibid.*